

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

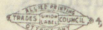
L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



PENSEES ET NOUVELLES.

Qui va gagner un prix ?

Pourquoi ne feriez-vous pas un bon agent ?

La persévérance est la première qualité nécessaire à un bon agent.

Payez vos contributions en proposant un nouveau membre.

La bonne santé actuelle d'un homme n'est pas une raison pour ne pas faire partie d'une société mutuelle.

Essayez à faire du recrutement et vous verrez que ce n'est pas si difficile que vous pouvez vous le figurer de prime abord.

Si vous êtes convaincu que votre société est bonne et prospère, vous pourrez facilement convaincre les autres d'en faire partie.

Plus de la moitié des malades auxquels nous payons des bénéfices ont été victimes d'accidents. Il faut se protéger surtout contre l'imprévu.

Nous publions aujourd'hui le rapport du Président du Conseil de District de Québec et nous lui adressons en même temps nos plus sincères félicitations, ainsi qu'au Bureau de Direction tout entier, pour la manière dont il comprend et remplit ses obligations.

CONDOLEANCES

A une assemblée de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil Local de Ste-Anne de la Pêrade, il est résolu :

1. Proposé par M. Bruno Lahaye, M.D, secondé par MM. Alfred Lanouette et Godtroy Bertrand, que notre Conseil ayant appris avec douleur la mort d'Alphonsine Perreault, épouse de Cyrille Germain, membre de l'Union St-Joseph, prie la famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

2. Proposé par M. J. A. Fréchette, secondé par M. Eugène Vallée que la présente résolution soit transmise à la famille ainsi qu'au "Prévoyant," organe officiel de la société.

OTHON TESSIER, Prés.

J. A. ARCAND, Sec.

A son assemblée régulière, tenue le vendredi, 6 septembre courant, le Conseil de Québec a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Que le Conseil local n° 29 de l'Union Saint-Joseph du Canada apprend avec une réelle douleur le décès du confrère Ernest Gauvin ;